

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
En date du 21 décembre 2020**

Le 21 décembre 2020, à 20 heures 15, le Conseil Municipal s'est réuni, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Emmanuel KLINGUER, Maire.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux présents et demande à l'assemblée de désigner un **secrétaire de séance** : Frédéric Bougaud

**Présents** : Emmanuel KLINGUER, Pierre BOUILLIER, Stéphane MONDIERE, Stéphanie CRETIN, Malika FONTAINE, Benoît LIMONET, Caroline RUBY, Julien VAN DER PLOEG, Frédéric BOUGAUD, Karine VARENNE, Nadia ROY, Raphaëlle VANDERCAMERE et Stéphane LAXENAIRE (conseiller suppléant)

**Absents excusés** : Géraldine GAROT donne pouvoir à Malika Fontaine, Emmanuelle OUBIBET donne pouvoir à Nadia ROY, Perrine ROMILLY donne pouvoir à Julien VAN DER PLOEG, Pierre TAMISIER, Déborah DIAME, Guillaume LONGIN et Anthony MOISSONNIER.

Nombre de membres en exercice : 19 + 1

Nombre de présents : 12 + 1

Nombre de Pouvoirs : 3

Nombre de Votants : 15

Formalités délibération sur les modalités de la tenue du conseil municipal en visioconférence (identification des participants, scrutin par appel nominal, enregistrement des débats)

*Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les modalités suivantes :*

- L'identification des participants se fera faite par appel nominal,
- L'enregistrement vocal des débats sera fait tout au long de la réunion pour diffusion au public,
- Le Scrutin sera fait par appel nominal,

**A) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2020**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du mercredi 2 décembre dernier : celui-ci est adopté à l'unanimité.

**B) DELIBERATIONS**

**1) Aménagement parking rue d'Auvergne : demande de subventions avec dalles gazon béton sous parking**

Afin d'améliorer l'accès aux places de stationnement situées au 1 rue d'Auvergne - Beaufort 39190 BEAUFORT-ORBAGNA, un aménagement du parking est à envisager.

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de disposer de nouvelles places de parking pour les habitants et le personnel de la Commune,

CONSIDERANT les possibilités de financements envisageables,

CONSIDERANT les différents devis transmis par nos partenaires,  
Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**DONNE SON ACCORD** pour la réalisation d'aménagement du parking, selon le devis de l'entreprise :

- **SAS PETITJEAN TP** demeurant à CUISIA d'un montant de **11 640.80€ HT** soit **13 968.96 € T.T.C.**

**VALIDE** le plan de financement prévisionnel suivant

| DEPENSES HT         |                    | RECETTES HT              |     |                    |
|---------------------|--------------------|--------------------------|-----|--------------------|
| Travaux aménagement | <b>11 640.80 €</b> | Subvention DEPARTEMENT : |     |                    |
|                     |                    | DST                      | 1/3 | <b>3 880.26 €</b>  |
|                     |                    | Subvention ETAT :        |     |                    |
|                     |                    | DETR                     | 1/3 | <b>3 880.26 €</b>  |
|                     |                    | Autofinancement          | 1/3 | <b>3 880.28 €</b>  |
| <b>TOTAL :</b>      | <b>11 640.80 €</b> | <b>TOTAL :</b>           |     | <b>11 640.80 €</b> |

**SOLLICITE** du **DEPARTEMENT** une subvention au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires SOCLE (D.S.T.) pour la réalisation de cette opération à hauteur de 3 880.26 €.

**SOLLICITE** de l'**ETAT** une subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) pour la réalisation de cette opération à hauteur de 3 880.26 €.

**S'ENGAGE** à financer le solde du financement et à compenser par l'**autofinancement** si les recettes prévues étaient moindres qu'espérées,

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer, au nom de la commune, tous documents relatifs à cette opération.

## **2) Demande de subvention pour les travaux 2021 pour la requalification de la traversée du village de BEAUFORT sur le tracé de la RD 1083**

Monsieur Pierre BOUILLIER 1<sup>er</sup> adjoint rappelle au conseil municipal qu'un marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la traversée du village de BEAUFORT sur le tracé de la RD 1083 a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Considérant que le conseil départemental s'engage en 2021, à effectuer des travaux de réfection du revêtement de la Route Départementale 1083,

Considérant que pour ce faire, la commune doit réaliser les travaux de trottoirs le long de la traversée du village de Beaufort sur le tracé de la RD 1083,

Considérant le dossier d'APS transmis par le cabinet Merlin précisant qu'il faut réaliser les trois premières tranches de travaux sur les neuf tranches prévues au marché

Considérant que les trois premières tranches représentent un montant global de 1 150 000.00€ HT

Considérant les possibilités de financements envisageables  
Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**VALIDE** le plan de financement prévisionnel suivant

| <b>DEPENSES HT</b>   | <b>RECETTES HT</b>  |
|--|---|
| <b>Etudes, honoraires imprévus 125 000.00€</b>   |   |
| <b>Travaux tranche 1 : trottoir RD entre place du souvenir et des quatre saisons :<br/>300 000.00€</b> | Subvention DEPARTEMENT :<br>DST 30% travaux 307 500.00€                 |
| <b>Travaux tranche 2 : entrée Nord et parc maison CHARMOILLAUX<br/>337 000.00€</b>                     | Subvention REGION : tranche 2 et 3<br>ENVI étude et travaux 100 000.00€ |
| <b>Tranche 3 : Trottoirs RD ancienne gendarmerie square du souvenir<br/>388 000.00€</b>                | Subvention ETAT :<br>DETR 30% étude et travaux 345 000.00 €             |
|  | <b>Autofinancement ou emprunt 397 500.00€</b>                           |
| <b>TOTAL : 1 150 000.00€</b>   | <b>TOTAL : 1 150 000.00€</b>  |

**SOLLICITE** du **DEPARTEMENT** une subvention au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires RELANCE (D.S.T.) pour la réalisation de cette opération sur les travaux à hauteur de 307 500.00 €.

**SOLLICITE** de la **REGION** au titre d'ENVI dans le cadre du programme « Espaces Nouveaux : villages innovants l'attribution d'une subvention à hauteur de 100 000.00 € pour l'étude et les tranches 2 et 3 des travaux.

La commune ayant fait une demande de subvention pour 2020 pour l'étude et la tranche 1.

**SOLLICITE** de l'**ETAT** une subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) pour la réalisation de cette opération étude et travaux à hauteur de 345 000.00 €.

**S'ENGAGE** à financer le solde et à compenser par l'autofinancement ou l'emprunt si les recettes prévues étaient moindres

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer, au nom de la commune, tous documents relatifs à cette opération.

**CONVIENT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021.

### **3) Etude prospective et stratégique sur l'animation et la vie citoyenne de la commune : demande de subventions**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la salle polyvalente de Beaufort à besoin d'une réfection. Pour optimiser la valorisation de ce projet, il serait intéressant de mener une étude de faisabilité avec un diagnostic technique sur le devenir de cette salle dans les années à venir.

CONSIDERANT les possibilités de financements envisageables,  
CONSIDERANT les différents devis transmis par nos partenaires,  
Après en avoir délibéré,

### Le Conseil Municipal

**DONNE SON ACCORD** pour la réalisation d'une étude prospective et stratégique sur l'animation et la vie citoyenne de la commune, selon le devis du cabinet :

- Atelier ZOU demeurant à Lons le Saunier d'un montant de 9 100.00€ HT soit 10 920.00 € T.T.C.

LE Conseil Municipal

**VALIDE** le plan de financement prévisionnel suivant

| DEPENSES HT    |                   | RECETTES HT       |                   |
|----------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Etude          | 9 100.00 €        | Subvention ETAT : |                   |
|                |                   | DETR              | 2 730.00 €        |
|                |                   | Subvention REGION |                   |
|                |                   | ENVI              | 2 730.00 €        |
|                |                   | Autofinancement   | 3 640.00 €        |
| <b>TOTAL :</b> | <b>9 100.00 €</b> | <b>TOTAL :</b>    | <b>9 100.00 €</b> |

**SOLLICITE** de l'ETAT une subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) pour la réalisation de cette opération à hauteur de 2 730.00€

**SOLLICITE** de la REGION au titre d'ENVI dans le cadre du programme « Espaces Nouveaux : villages innovants l'attribution d'une subvention à hauteur de 2 730.00 €.

**S'ENGAGE** à financer le solde du financement et à compenser par l'autofinancement si les recettes prévues étaient moindres qu'espérées.

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer, au nom de la commune, tous documents relatifs à cette opération.

### C) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Echange avec le docteur Mirko CRISTIANO
- Dernier chiffre du recensement de la population : population en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 : 1 394 habitants
- Nouvelle activité de trampoline sur la commune à compter de janvier 2021

### Prochaines réunions :

Le 6 janvier à 17h : Commission Budget (A confirmer)

Le 7 janvier à 18h : Réunion PADD/PLU

Le 13 janvier 13h30 : Réunion avec les commerçants

Le 13 janvier à 18h : Commission développement durable

Le 14 janvier à 18h : Commission Hameaux et quartiers

Le 16 janvier à 10h : Rencontre habitants route d'Orbagna sécurité routière (vitesse)

Le 19 janvier à 19h : Commission Trello

Le 20 janvier à 18h : Commission voirie

Le 30 janvier à 10h : Rencontre habitants du Perron sécurité routière (vitesse)

Le Maire  
Emmanuel KLINGUER



## RECAPITULATIF

| Libellé                                     | Montant               |
|---|-----------------------|
| TRANCHE 1                                   | 300 000,00 €          |
| TRANCHE 2                                   | 337 000,00 €          |
| TRANCHE 3                                   | 388 000,00 €          |
|   |                       |
|   |                       |
|   |                       |
|   |                       |
|   |                       |
| <b>TOTAL TRAVAUX HT</b>                     | <b>1 025 000,00 €</b> |
| <b>ETUDES ET IMPREVUS HT</b>                | <b>82 000,00 €</b>    |
| Géomètre                                    | 20 000,00 €           |
| Géotechnique                                | 15 000,00 €           |
| Coordination SPS                            | 8 000,00 €            |
| <b>TOTAL SOMMES A VALOIR ET IMPREVUS HT</b> | <b>125 000,00 €</b>   |
|   |                       |
| <b>TOTAL GLOBAL HT</b>                      | <b>1 150 000,00 €</b> |
| <b>TVA (20.00 %)</b>                        | <b>230 000,00 €</b>   |
| <b>TOTAL GLOBAL TTC</b>                     | <b>1 380 000,00 €</b> |

Mayot & Toussaint  
Paysagistes DPLG

*Mayot*

17 rue des Petits Prés  
21121 Daix  
Tél 03 80 45 42 84

*21/12/2020*